

Modification du prospectus

AMC PROFESSIONAL FUND

- BCV Enhanced Europe Equity ESG
- BCV Enhanced US Equity ESG
- BCV Japac ESG
- BCV Systematic Premia Europe Equity ESG
- BCV Systematic Premia US Equity ESG
- BCV Systematic Premia High Dividend ESG

AMC EXPERT FUND

- BCV Global Emerging Equity ESG

Fonds de droit suisse de la catégorie « Autres fonds en placements traditionnels »

Modification de la notice informative

BCV INSTITUTIONAL FUND

- BCV IF Enhanced US Equity ESG

**Fonds de droit suisse, destiné à des investisseurs qualifiés,
de la catégorie « Autres fonds en placements traditionnels »**

La direction du fonds et la banque dépositaire souhaitent informer les porteurs de parts des différents compartiments cités en titre des modifications suivantes insérées dans les prospectus ou la notice informative régissant ces compartiments, qui concernent la méthodologie ESG.

Approche du filtrage positif

A l'exception du compartiment BCV Systematic Premia High Dividend ESG, tous les autres compartiments cités en titre mettent en œuvre l'approche du filtrage positif.

Dans un souci de clarté et de transparence, les informations publiées dans les prospectus ou la notice informative ont été modifiées en accord avec la méthode telle qu'appliquée par le gestionnaire de fortune.

Fonds cibles

Les informations publiées dans les prospectus ou la notice informative ont été complétées par la clause suivante qui s'applique à tous les compartiments cités en titre :

L'investissement via des parts de placements collectifs de capitaux (fonds cibles) peut avoir lieu via des fonds cibles gérés par la BCV ou via des fonds cibles de promoteurs tiers. Les premiers appliquent, au minimum, la même politique d'exclusion que celle mise en œuvre par [le ou les] compartiment[s]. Les seconds, en revanche, n'appliquent pas nécessairement la même politique d'exclusion. Néanmoins, le gestionnaire de fortune s'efforcera, dans la mesure du possible et des informations disponibles, de sélectionner des fonds cibles de promoteurs tiers appliquant une politique d'exclusion comparable à celle [du ou des] compartiment[s], mais sans pouvoir absolument garantir qu'il pourra sélectionner systématiquement de tels fonds cibles.

Ce qui précède a été inséré dans les prospectus des ombrelles AMC PROFESSIONAL FUND et AMC EXPERT FUND et dans la notice informative de l'ombrelle BCV INSTITUTIONAL FUND, respectivement dans le chiffre 1.10.19, le chiffre 1.10.2 et le chiffre 1.12.2.

Les nouveaux prospectus, respectivement la nouvelle notice informative, d'octobre 2023, les contrats de fonds ainsi que les documents d'informations clés sont disponibles gratuitement auprès de la direction du fonds.

Lausanne, le 6 octobre 2023

Direction du fonds :
GERIFONDS SA, Rue du Maupas 2, 1004 Lausanne

Banque dépositaire :
Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne